



50 personnalités lancent un appel

« Construisons, avec les femmes, un monde solidaire et durable pour tous »

Nous sommes maintenant entrés de plein fouet dans une crise globale : économique, sociale, environnementale et identitaire. Ces prochaines années vont être essentielles pour prendre des décisions majeures sur l'avenir de la planète et donc de notre devenir : les choix écologiques, la transition énergétique, la rareté de l'accès aux ressources naturelles, l'alimentation, l'accès à l'eau, l'éducation...

Il est urgent de se pencher dès maintenant sur les meilleurs moyens de changer notre monde au quotidien si nous voulons préserver l'avenir des générations futures. Or, les femmes incarnent aujourd'hui un facteur de changement très important de nos sociétés humaines.

Partout dans le monde, les femmes sont en première ligne sur les questions fondamentales de la santé, de l'éducation, de la paix, de l'autonomie alimentaire, du respect de la nature...

Et pourtant, elles sont les premières victimes de la pauvreté, des discriminations et des violences et elles sont toujours sous-représentées dans le pouvoir politique et économique.

Il est donc urgent de renforcer la place des femmes comme actrices et moteur du changement dans nos sociétés humaines afin que nous puissions, ensemble, femmes et hommes, construire un monde solidaire et durable pour tous.

NOUS, femmes de tous les horizons et de tous les pays, engagées dans la vie associative, artistique, économique ou politique,

APPELONS les gouvernements des pays européens et la Commission européenne à mettre en œuvre un programme d'action mondial, afin de :

- 1.** Renforcer le rôle des femmes dans la société
- 2.** Lutter contre toutes les formes de discriminations envers les femmes
- 3.** Améliorer l'accès des femmes aux services essentiels (éducation, santé, alimentation) et ressources de base (eau, terre, énergies renouvelables), et contribuer à leur autonomie financière

APPELONS chaque citoyenne et citoyen à s'associer à cet appel, en le signant et le diffusant largement.

- Une femme sur 3 dans le monde a été battue au cours de sa vie ou victime de violences sexuelles.
- 530 000 femmes meurent chaque année en cours de grossesse ou en couche.
- 140 millions de petites filles sont exploitées au travail.
- Seules 14 femmes sont chefs d'Etat ou de gouvernement sur 342 dans le monde.

70 % des enfants non scolarisés sont des filles.
Pourtant, plus les mères sont instruites, moins il y a de mortalité infantile. Ainsi, en Afrique l'accès de l'ensemble des filles à l'éducation primaire permettrait de réduire de 25 % la mortalité infantile.

- Les pays où les femmes politiques sont les plus nombreuses accordent davantage d'importance à la santé publique, à l'environnement et au développement économique.

Rendez-vous sur : **www.with-women.org**

Cette pétition est lancée en France puis diffusée sur l'ensemble de l'Europe et sera remise au Parlement européen en mars 2010 .

Je signe l'Appel :

Nom :

Prénom :

Signature :

L'APPEL POUR CHANGER LE MONDE AVEC LES FEMMES

PLAN D'ACTION MONDIAL

Commission Européenne et gouvernements de l'Union : des actes maintenant !
5 actions concrètes à mettre en œuvre

I - RENFORCER LE RÔLE DES FEMMES DANS LA SOCIÉTÉ

1. Mettre en place les outils juridiques adéquats afin que 50 % des parlementaires de chaque pays soient des femmes.
2. Favoriser de façon systématique et significative - à travers l'aide publique au développement - l'émergence et le renforcement des organisations de femmes œuvrant pour la construction d'un monde respectueux de la planète et de ses habitants.

II - LUTTER CONTRE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATION ENVERS LES FEMMES

3. S'assurer que dans son propre pays la législation est compatible avec la convention de l'ONU sur « l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes » (convention CEDAW -1979), et qu'elle est respectée dans les faits.
4. Soutenir les gouvernements des pays en développement dans leurs actions visant à faire respecter les droits des femmes. Cet accompagnement diplomatique, technique et financier permettra de :
 - Rendre compatible la législation des pays concernés avec la convention CEDAW de l'ONU et la faire respecter dans les faits. La législation doit en particulier considérer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles comme des crimes passibles de poursuites et renforcer les droits des femmes en matière de transmission de patrimoine.
 - Assurer aux femmes le libre choix dans la conduite de leur vie familiale, affective et sexuelle.
 - Mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation visant à promouvoir les droits des femmes.

III - AMÉLIORER L'ACCÈS DES FEMMES ET DES FILLES AUX SERVICES ESSENTIELS (SANTÉ, ÉDUCATION, NUTRITION) ET AUX RESSOURCES DE BASE (EAU, TERRE, ÉNERGIES RENOUVELABLES), CONTRIBUER À LEUR AUTONOMIE FINANCIÈRE

5. Renforcer de façon significative l'aide publique au développement et mettre en place un nouveau système de financement international afin de faire respecter les droits universels économiques et sociaux. Cette aide publique au développement devra :
 - Assurer à chacun l'accès à la santé, à l'éducation et aux ressources de base (eau, terre, énergies renouvelables). Doivent être prioritaires le renforcement des moyens pour la santé maternelle et la réduction des inégalités hommes-femmes en ce qui concerne l'accès à l'éducation et à la terre.
 - Renforcer massivement les agricultures familiales dans les pays pauvres, afin de :
 - lutter de façon efficace contre la faim dans le monde
 - Assurer des revenus aux femmes
 - Préserver l'environnement.
 - Améliorer les revenus des femmes et leur autonomie financière par la mise en place de dispositifs nationaux favorisant : l'accès des femmes au crédit (micro finance, méso finance), l'accès à la terre, le renforcement des organisations professionnelles féminines, l'accompagnement à la création et au développement d'activités économiques et de micro-entreprises.

Rendez-vous sur : www.with-women.org

